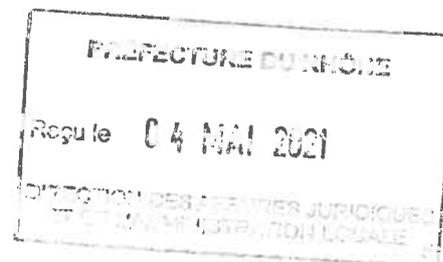


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 31 mars 2021



Convocation adressée le 25 mars 2021
Compte rendu affiché le 16 avril 2021
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

L'an deux mille vingt et un, le trente et un du mois de mars, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 25 mars 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et par vidéo-conférence, sous la présidence de Monsieur Richard MARION, vice président, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents physiquement : Richard MARION, Luc SEGUIN

Présent(e)s en visio conférence : Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Yves BEN ITAH, Corinne SUBAI

Absent(es) excusé(es) : Nathalie PERRIN-GILBERT, Cédric VAN STYVENDAEL, Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION
Stéphanie LEGER à Richard MARION (à partir de 16h30)
Laurence CROIZIER à Luc SEGUIN (à partir de 17h10)

Secrétaire : Luc SEGUIN

Décision modificative n° 1 – Budget 2021

Rapporteur : Richard MARION

Le compte administratif de l'exercice 2020, précédemment adopté, fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 775.278,55 € et un résultat d'investissement d'un montant de 566.763,61 €.

Les propositions budgétaires suivantes sont présentées pour inscription au budget de l'exercice 2021.

1. Section d'investissement

- Inscription du résultat de clôture d'investissement 2020 : 566.763,61 € à l'article 001 de la nomenclature comptable M 14 « solde d'exécution d'investissement reporté »
- Inscription de crédits en dépenses sur les articles suivants :
 - o Dépenses imprévues
 - o Installations générales
 - o Immobilisations incorporelles

2. Section de fonctionnement

Recettes :

- Inscription du résultat de clôture de fonctionnement 2020 : 775.278,55 € à l'article 002 de la nomenclature comptable M 14 « excédent antérieur reporté de fonctionnement »
- Inscription du solde de la reprise sur provision ouverte en 2015 dans le cadre du contentieux des classes à horaires aménagées : 60.796 €

Ces résultats cumulés de fonctionnement visent à l'ouverture de crédits en dépenses relatifs au fonctionnement normal de l'établissement :

- Compensation des droits d'inscriptions aux familles
- Assurer les coûts de fluides tout au long de l'année civile ;
- Garantir le bon entretien des instruments de musique ;
- Assurer les rémunérations des intervenants de la saison publique et de nos jurys d'examens ;
- Dépenses imprévues

Le comité syndical,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical du 1^{er} février 2021 relative à l'adoption du budget primitif 2021,

A l'unanimité,

✓**décide** les ouvertures de crédits suivants en section de fonctionnement et en section d'investissement :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Article	Objet	Montant	Article	Objet	Montant
011	6021	Consommation des Fluides	40 000,00 €	002	Excédent antérieur reporté	775 278,55 €
011	6135	Location de matériels	20 000,00 €	7815	Reprise sur provisions	60 796,00 €
011	61558	Entretien des instruments	25 000,00 €			
011	6188	Administration	20 000,00 €			
011	6188	Saison publique 2ème trimestre	30 000,00 €			
012	64131	Masse salariale	55 000,00 €			
65	65888	Compensation tarifaire	250 000,00 €			
68	6815	Provision	2 400,00 €			
	022	Dépenses imprévues	393 674,55 €			
TOTAL			836 074,55 €	TOTAL		836 074,55 €

